

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 2 juillet 2019

Date de convocation : 27 juin 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16 Procurations : 3 Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 2 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Guy LABARRERE, Michel LAUVAUX à Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET à Corinne PANATIER

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2019-27 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire propose les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
202 (20) - 227 : Frais liés doc. urbanisme	1 900,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	- 1 585,00
2041582 (204) : Bâtiments et installations	5 346,00	13258 (041) : Autres groupements	1 000,00
21534 (21) : Réseaux d'électrification	7 500,00	28041582 (040) : Bâtiments et installations	1 585,00
21534 (041) : Réseaux d'électrification	1 000,00		
21534 (21) - 254 : Réseaux d'électrification	1 075,00		
2313 (23) - 200 : Constructions	- 15 821,00		
Total Dépenses	1 000,00	Total recettes	1 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) - Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	- 1 585,00		
6811 (042) : Dot. Aux amort. Des immo. Incorp.	1 585,00		
	0,00	Total recettes	0,00
Total Dépenses	1 000,00	Total recettes	1 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la décision modificative n°1 présentée ci-dessus.

VOTE

POUR	15
CONTRE	4
ABSTENTION	

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2019



et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme
Le Maire

